

<p><b>Date Convocation</b> 26/03/2025</p> <p><b>Date Affichage</b> 26/03/2025</p> <p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en exercice               <b>27</b></li> <li>- présents                   <b>17</b></li> <li>- procurations           <b>07</b></li> <li>- absents                   <b>03</b></li> </ul>	<p>Le 1<sup>er</sup> Avril Deux Mille Vingt Cinq à 19 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Ile d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p><b>PRESENTS 17</b> : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Alice MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD.</p> <p><b>PROCURATIONS 7</b> : Valérie AURIAUX, Didier MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sophie FERRY, Jérôme GEAY, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Carole CHARUAU, Alice MARTIN, Isabelle CADOU, Brigitte GIGOU, Michel BOURGERY, Yannick RIVALIN et Patrice BERNARD.</p> <p><b>ABSENTS 3</b> : Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU.</p> <p><b>SECRETAIRE</b> : Rémy BONNIN</p>
--	--

## BUDGET CAMPING – AFFECTATION DES RESULTATS 2024

**Rapporteur : Brigitte GIGOU**

**Vu** l'instruction comptable M57 qui prévoit que les résultats de l'exercice clos sont repris dans la plus proche décision budgétaire suivant l'adoption du CFU afférent au dit exercice,

**Considérant** que le Compte Financier Unique (CFU) fait apparaître les résultats ci-dessous :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	103 270,88
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser )</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>103 270,88</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	209 060,25
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-170 500,18
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>0,00</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>103 270,88</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	103 270,88
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

**Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (19 POUR, 5 ABSTENTIONS : Patrice BERNARD, Yannick RIVALIN, Line CHARUAU, Dany HERBRETEAU, Michel BOURGERY) :**

- ♦ **REPORTE** l'excédent d'investissement en recette au compte 001 "solde d'investissement reporté" pour un montant de 209 060.25 €
- ♦ **REPORTE** l'excédent de fonctionnement en recette au compte 002 "solde de fonctionnement reporté" pour un montant de 103 270.88 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme  
La maire,  
Carole CHARUAU